

repères flash

PUBLICATION D'ALTERRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
N°93 • JUILLET 2025



Parc naturel régional du Morvan :
Semaine de la mobilité 2024.

La mobilité durable et inclusive : UNE RÉPONSE À L'URGENCE CLIMATIQUE ET SOCIALE

« La mobilité durable et inclusive est une manière de mener une transition énergétique juste et désirable. L'objectif est de mettre en place un bouquet de solutions plus économes en énergie, tout en embarquant l'ensemble de la population pour en faire un projet de territoire plutôt qu'une transition subie. »

Jessica Raciti
Vice-présidente en charge de la transition énergétique, de l'adaptation au changement climatique et des mobilités au Parc Naturel Régional du Morvan

En faisant la part belle à la voiture individuelle depuis plusieurs décennies, les politiques de transport ont généré des impacts environnementaux et sociaux.

D'un côté, les transports sont responsables d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, contribuant au changement climatique et à des impacts sanitaires.

De l'autre côté, les inégalités d'accès aux transports exacerbent les fractures sociales en freinant la mobilité des personnes les plus vulnérables : habitants des zones rurales, personnes à faibles revenus ou ne disposant pas de véhicule personnel.

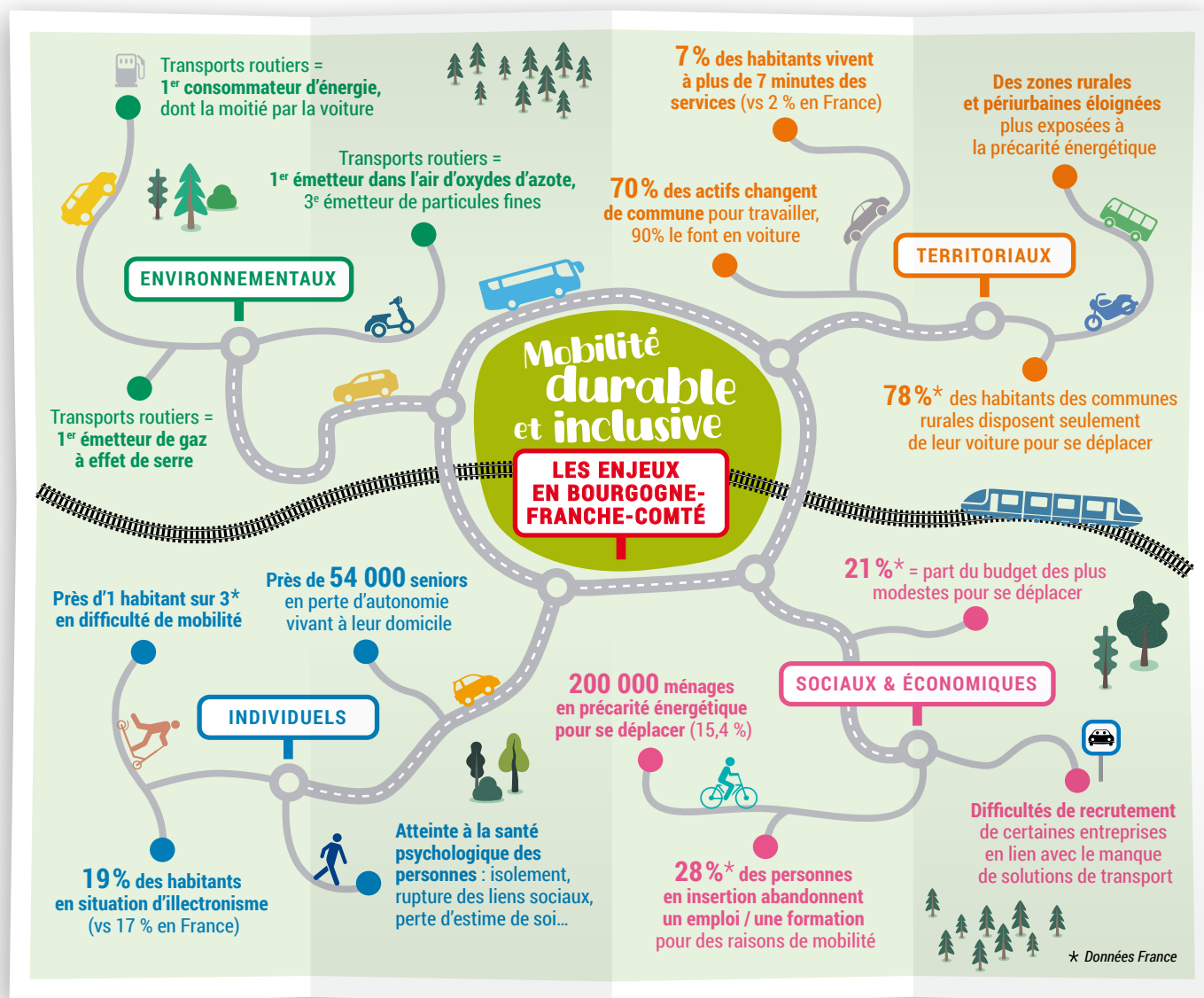
Développer une mobilité durable et inclusive, c'est donc répondre simultanément à la nécessité de réduire notre empreinte écologique tout en garantissant à tous l'accès à une mobilité qui permette de répondre à des besoins fondamentaux tels que l'emploi, l'éducation, les soins, ou la participation à la vie sociale.

L'objectif est de développer des bouquets de solutions multimodaux qui répondent aux spécificités des territoires et des différents publics. Cela passe par de l'accompagnement individuel et collectif pour informer, faire tester des solutions et accompagner les publics pour un changement de pratiques dans la durée.

Pour pérenniser ces solutions, il est nécessaire de les ancrer dans un projet de territoire qui repense son aménagement et l'organisation socio-économique des activités.

Agir pour la mobilité durable et inclusive en Bourgogne-Franche-Comté

La mobilité durable et inclusive est un levier essentiel face aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques, territoriaux et individuels. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 a marqué une avancée importante en reconnaissant le droit à la mobilité pour tous et en encourageant les territoires à mettre en place des services de mobilité de proximité adaptés aux réalités locales.



MOBILITÉ & AMÉNAGEMENT

LE MORVAN BIFURQUE VERS UN TERRITOIRE PLUS SOBRE ET SOLIDAIRE

Le Parc naturel régional du Morvan s'est donné une ambition forte lors du renouvellement de sa charte en 2020 : devenir un territoire à énergie positive. Pour y parvenir, il fait de la mobilité un levier central, dans un contexte où les transports représentent plus d'un tiers de la consommation énergétique locale et un quart des émissions de gaz à effet de serre. Sur ce territoire rural, marqué par la dispersion de l'habitat et une précarité importante (un habitant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté), les enjeux de mobilité sont aussi sociaux.

Le projet BIMM – Bifurcations inclusives des mobilités en Morvan – porté par le Parc s'articule autour de trois axes :

- un diagnostic partagé, mêlant un état des lieux chiffrés, une enquête auprès des habitants et une exploration de solutions adaptées (covoiturage, auto-stop organisé, véhicules intermédiaires) ;
- une gouvernance locale élargie, réunissant 8 intercommunalités, 4 départements, et des acteurs publics, privés et associatifs ;
- la construction d'une stratégie territoriale, visant un "bouquet de solutions" pour répondre aux besoins variés des habitants.

Une question centrale à explorer est celle de la **relocalisation des services** pour réduire les distances à parcourir. Pour Jessica Raciti,

vice-présidente, « il s'agit d'un enjeu majeur déjà identifié dans la prospective climat du territoire à l'horizon 2050. Pour cela, le Parc pourra s'appuyer sur ce qui a bien fonctionné, comme la revitalisation du centre-bourg de Luzy, et aider à sa réplication. »

Parmi les autres pistes : **remettre en service les chemins ruraux** pour la marche ou le vélo, **développer une offre touristique bas carbone à prix accessible**, ou encore **co-construire des solutions avec les entreprises à but d'emploi**. La mobilisation citoyenne trouvera toute sa place dans l'ensemble des expérimentations.

L'objectif est de sortir d'une logique de dépendance à la voiture individuelle en rendant les alternatives attractives, adaptées et solidaires.

MOBILITÉ RURALE

LE PAYS DE MAÏCHE S'ORGANISE FACE AUX DÉFIS DU QUOTIDIEN

Avec ses 42 communes et une altitude changeante sur le territoire, la communauté de communes du Pays de Maïche présente des enjeux de mobilité multiples. Ce territoire rural, sans ligne ferroviaire et avec une seule ligne de bus Mobigo peu adaptée aux besoins quotidiens, contraint ses 18 000 habitants à une forte dépendance à la voiture individuelle. Les trajets vers les soins, les établissements scolaires ou l'emploi sont longs et difficiles.

Face à cette situation, la communauté de communes, présidée par Franck Villemain, a engagé plusieurs initiatives. **Une plateforme**

« L'objectif est de co-construire une mobilité durable et inclusive avec les associations, les entreprises et les habitants et faire de la mobilité non plus une contrainte, mais un moteur de cohésion sociale et de développement local. »



Franck Villemain
Président de la
CC du Pays de Maïche

de mobilité, portée par l'association Re Bon, oriente individuellement les usagers vers des solutions adaptées. **Le transport d'utilité sociale "Allo Kangourou"** propose des trajets de porte à porte trois jours par semaine, et des liaisons vers l'extérieur du territoire pour les soins. Ce service renforce aussi le lien social dans un territoire où certaines communes comptent moins de 20 habitants.

D'autres dispositifs viennent compléter l'offre : **location solidaire de vélos et voitures sans permis, ateliers nomades de réparation de vélos, promotion du covoiturage, stands de sensibilisation** ou encore **Festi'Vélo**, un événement dédié au VTT qui valorise la base de loisirs locale. Une autre façon de donner envie aux habitants de se remettre en selle.

La collectivité agit aussi sur le plan économique. Des discussions sont en cours avec une quinzaine d'entreprises pour mettre en

« La mobilité en milieu rural ne doit pas être pensée uniquement comme un service de transport, mais comme un droit d'accès à l'emploi, à la santé, à la vie sociale. »



Héliane Cagé
Conseillère en mobilité durable
et inclusive, association Re Bon

place des **navettes collectives** pour le transport des employés. **La livraison de repas en entreprise** est également envisagée pour limiter les déplacements de midi, en faisant appel aux restaurateurs et traiteurs locaux. Dans un second temps, ces lignes de bus régulières pourraient être ouvertes à l'ensemble des habitants en s'appuyant sur le levier financier du versement mobilité.



« Avec Allo Kangourou, je suis autonome. Cela évite de solliciter mon entourage, ça n'a pas de prix pour moi. Je n'ai pas besoin de me justifier pour mes trajets : je suis libre. »

Suzanne
74 ans, habitante d'un petit village
de 250 habitants

CHANGER LES COMPORTEMENTS

L'ASSOCIATION CREATIV' MET LES JEUNES SUR LA VOIE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Active sur le bassin dijonnais, l'association Creativ' déploie des solutions de mobilité durable auprès de différents publics, et tout particulièrement les jeunes, un public clé pour le changement de comportement.

Avec l'action "Roue Libre", Creativ' intervient dès le collège (5^e, 3^e) et au lycée (notamment en seconde et dans les filières professionnelles) pour accompagner les jeunes dans leur autonomisation, à l'occasion des immersions ou des stages en entreprises. En lien avec les collectivités locales, l'association propose des ateliers éducatifs et ludiques autour d'un escape game, le Bou-Jeu, conçu pour sensibiliser à la mobilité durable.

Animation organisée avec les étudiants de l'école d'ingénieurs CESI.



Ce jeu permet de découvrir les différentes solutions de mobilité sur son territoire et de développer des compétences essentielles : se repérer dans l'espace, lire une fiche horaire, construire un itinéraire multimodal... Il est suivi d'un temps d'échange interactif et peut mener à un accompagnement personnalisé du jeune (et de sa famille), avec un plan d'action mobilité adapté. L'occasion aussi pour la famille de reconsidérer les possibilités locales de mobilité.

Creativ' agit aussi dans les collèges lors des ateliers ASR (Attestation de Sécurité Routière), pour élargir la réflexion au-delà de la voiture et proposer des séances de vélo-école.

L'origine de ces interventions se trouve dans un constat bien connu de l'association : beaucoup de jeunes associent autonomie à possession de la voiture et du permis, sans toujours en mesurer les coûts ni la soutenabilité. Creativ' agit pour éviter que cette aspiration ne conduise à une situation de précarité-mobilité, en valorisant d'autres formes de déplacement.

« Pour faire changer le comportement des jeunes, il faut rendre la mobilité durable désirable », explique Frédéric Moutou, responsable du projet. « L'objectif est de créer une première expérience positive de la mobilité alternative, dans un cadre agréable, pour changer durablement les représentations. »

Le programme Tims, pour une mobilité durable et inclusive

Financé par les certificats d'économie d'énergie, le programme Tims vise à réduire la consommation énergétique en promouvant des modes de déplacement sobres et accessibles. Son objectif est de garantir à tous, notamment aux personnes en situation de précarité, un accès aux services essentiels et aux droits fondamentaux.

Lancé en 2022, Tims est porté par le réseau CLER, en partenariat avec Mob'In, AURA-EE et le réseau RARE. Il soutient 70 projets locaux et neuf territoires pilotes à travers la France, en favorisant des politiques de mobilité alliant sobriété énergétique et justice sociale.

7 PROJETS DÉPLOYÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La région compte aujourd'hui sept projets lauréats : six initiatives locales sélectionnées début 2024, rejointes en septembre par le Parc naturel régional du Morvan, désigné "Territoire à mobilité durable et inclusive".

Ces projets, répartis sur six départements et 792 communes (soit un quart de la population régionale), regroupent 35 actions à déployer d'ici fin 2026. Portés par des structures locales (collectivités, associations), ils proposent des solutions concrètes : accompagnement personnalisé, ateliers collectifs, mobilité partagée (covoiturage, transport d'utilité sociale...), ou encore mobilité active.

Le PNR du Morvan expérimentera quant à lui une gouvernance partagée pour structurer une politique transversale de mobilité durable.

4 ACTIONS SOCLES



DÉVELOPPER

des solutions de mobilité durable et inclusive adaptées aux spécificités des territoires



INFORMER

et fédérer les acteurs de la mobilité durable et inclusive



ACCOMPAGNER

au changement de pratiques de mobilité



STRUCTURER

le secteur par la création de nouveaux métiers spécifiques

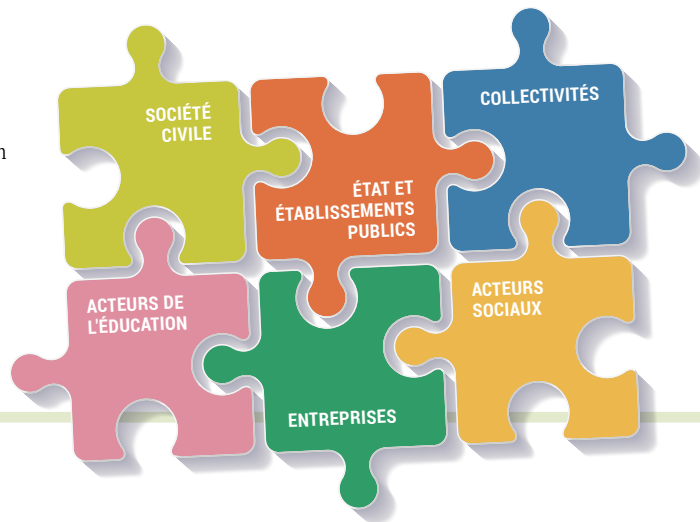


LE PROGRAMME TIMS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

alterrebourgognefranchecomte.org/actions-en-cours/programme-tims

STRUCTURER UN ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL

Pour piloter le programme au niveau régional, Alterre et Mob'In Bourgogne-Franche-Comté assurent l'accompagnement technique, administratif et financier des porteurs de projets. Ils animent également un réseau de partenaires autour des enjeux de la mobilité inclusive et durable. L'objectif est de pérenniser ces initiatives, les essayer à d'autres territoires et inscrire durablement la mobilité solidaire au cœur des politiques publiques.



La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 44 30 - Courriel : contact@alterrebfc.org
www.alterrebourgognefranchecomte.org
AlterreBFC | alterrebfc

Remerciements : Agathe Ménage et Jessica Raciti (PNR Morvan), Frédéric Moutou (CREATIV'), Franck Villemain (CC Pays de Maiche), Céline Renaud et Hélène Cagé (association Re Bon), Suzanne (utilisatrice du service Allo Kangourou), Agnès Messaadi-Paris (Mob'In).

Les sources de la page 2 sont consultables en ligne sur la version augmentée du Repères Flash.

Le prénom de l'utilisatrice en page 2 a été modifié pour préserver son anonymat.

Directeur de la publication : Jean-Marc Réty

Rédaction : Pascale Repellin
Relecture : Fabienne Lapiche-Jaouen

Graphisme, mise en page : Fuglane

Impression : S2E Impressions
Imprimé suivant les normes Imprim'Vert sur un papier certifié FSC 100 % recyclé



ISSN 1957-1798
Dépôt légal : 3^e trimestre 2025

EN SAVOIR PLUS Une version augmentée du Repères flash est à votre disposition sur le site Internet d'Alterre.



AVEC LE SOUTIEN DE

